

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 24 OCTOBRE 2016

..\*..\*..\*..\*..\*

Le Conseil municipal s'est réuni le vingt quatre octobre deux mil seize à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres afférents au Conseil municipal :	15
Membres en exercice :	15
Membres présents :	11

Absents excusés : Mme PERRAUT Marylène (donne pouvoir à M. GRAS Jean-Jacques). M. BERLEMONT Thierry (donne pouvoir à M. NALTET Jean-Luc). Mme MONIN Carole (donne pouvoir à Mme PUGEAUT Françoise)

Absent : M. DEMARIA Bruno

Compte rendu de la séance du 03 Octobre 2016 : Approuvé à l'unanimité

Secrétaire de séance : Mme PASQUIER Agnès

## **Démission d'un Conseiller municipal : installation d'un nouveau Conseiller municipal**

Comme M. le Maire l'a annoncé lors de la dernière séance, Madame MAUCHAND Sophie a démissionné de son mandat de Conseillère municipale et de toutes les fonctions qui s'y rattachent. Monsieur DEMARIA Bruno suivant immédiat sur la liste dont faisait partie Madame MAUCHAND Sophie lors des dernières élections municipales, prévenu par courrier du 04 Octobre dernier, ne souhaite pas siéger au sein du Conseil Municipal. Et présente à son tour sa démission par courrier du 18/10/2016. Monsieur le Maire explique que compte tenu des délais, le suivant de la liste sera installé à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Il s'agit de Mme CLEMENT Annie.

### **1. Divers comptes rendus :**

#### **- Voirie :**

Compte-rendu fait par Monsieur GRAS Jean-Jacques. Les travaux sont presque tous finis. Seul le balayage n'a pas encore été effectué.

#### **- Assainissement :**

Une réunion a eu lieu le 13 Octobre au cours de laquelle le Bureau d'Etudes REALITES a posé son diagnostic quant aux installations. Dans un 1<sup>er</sup> temps, des travaux d'envergure sont nécessaires dans le quartier de la Route de Chalon pour mettre le réseau en séparatif.

#### **- Bâtiments :**

##### ECOLE :

Les travaux de rénovation de la toiture de l'Ecole (école des hortensias) vont commencer cette semaine. Une aide financière du CD71 d'un montant de 14 696 € est attribuée.

##### SACRISTIE :

Les travaux concernant la rénovation du mur de la sacristie ont débuté au début du mois.

##### ACCESSIBILITE :

Suite à la réunion pour l'analyse des offres du 17 Octobre, les lots ont été attribués comme suit par la Commission:

Lot 1 Gros œuvre – carrelage : Entreprise CHBTP Montant : 52 943.66€ HT

Lot 2 Menuiseries extérieures – métallerie : Entreprise NOBS Montant : 13 749€ HT

Lot 3 Menuiseries bois : Entreprise NOBS Montant : 9 570.50€HT

Lot 4 Plâtrerie peinture : Entreprise BONGLET Montant : 26 134.72€HT

Lot 5 Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire : Entreprise LACLERGERIE Montant : 49 152.93€ HT

Lot 6 Electricité courants forts et courants faibles : Entreprise MERSCAMAN/FURCINITI Montant : 22019.50€ HT

Monsieur le Maire demande au Conseil de suivre la décision de la Commission.

- **Communication et culture** :

- **Bulletin Municipal 2016/2017** :

Les courriers concernant les encarts publicitaires ont été envoyés aux entreprises domiciliées à MERVANS ou domiciliées à l'extérieur et intervenant sur la Commune.

Les présidents d'association ont été contactés par courrier afin qu'ils préparent leur article.

**2. DÉLIBÉRATIONS** :

- Reconduction du régime indemnitaire à l'unanimité (jusqu'au 31/07/2016 pour le service administratif et jusqu'au 31/12/2016 le service technique). M. le Maire prendra les arrêtés individuels.
- Mise en application du nouveau régime indemnitaire depuis le 01/08/2016 pour le service administratif: Modification de la délibération du 11 Juillet 2016. Avis du Comité technique du 26/09/2016. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. M. le Maire prendra les arrêtés individuels.
- Attribution des marchés pour les travaux d'accessibilité de la Mairie et de la Salle des Fêtes. Le Conseil Municipal suit la décision de la Commission d'ouverture des plis pour cette attribution.
- Mise en place du document unique : M. le Maire rappelle au Conseil qu'un document unique est en cours d'élaboration. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire accompagne chaque commune de la CCB71 chargée de demander une subvention auprès du Fonds National de Prévention. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour cette demande de financement.
- Installation classée Gaec du Reversey : La Préfecture sollicite l'avis du Conseil Municipal concernant une demande du Gaec du Reversey en vue de l'exploitation d'un élevage de volailles de chair sur la Commune de DICONNE. L'assemblée émet un avis favorable.
- Contrats d'assurance des risques statutaires du personnel à échéance au 31/12/2017: Le Conseil Municipal donne délégation de souscription au Centre de Gestion.
- Subvention à l'association MIAM pour l'organisation des séances de Cinéma. Les séances de Cinéma ont repris sous la houlette de l'association MIAM et M. le Maire demande au Conseil l'attribution d'une subvention pour couvrir certains frais de fonctionnement. L'assemblée décide à l'unanimité d'accorder une aide de 120.00€ à l'association MIAM.
- Décisions prises par le Maire par délégation :
  - \* DIA pour le 6 Lotissement la Guyotte  
propriétaire : Mme BASSEN Jeanne  
parcelle : section AI N° 249 contenance : 949 m<sup>2</sup>.  
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.
  - DIA pour le 42 B Route de Chalon  
Propriétaire : Mme CHAMBON Michèle  
Parcelle : AC 25, 99, 155, 157, 159 contenance : 633 m<sup>2</sup>  
La Commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption

**3. QUESTIONS DIVERSES**

- Constitution d'une commission pour la gestion du Cimetière :

- M. BERLEMONT Thierry
  - M. TRIERWEILER Daniel
  - Mme BOUCHARD Nicole
- 
- La réunion pour le planning du gymnase a eu lieu le 04 Octobre 2016. Mme PUGEAUT Françoise en fait un compte-rendu.
  - Mme PUGEAUT Françoise fait un rapport sur la réunion pour le calendrier des manifestations qui s'est déroulée le 12 Octobre 2016.
  - Le CSM Foot a contacté M. le Maire afin de donner un nom au stade ainsi qu'à la buvette. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe et réfléchit à plusieurs possibilités.
  - M. GASPAROUX Dominique rapporte à l'assemblée la remarque d'un administré concernant la vitesse constatée sur la Route de Louhans. Le Maire explique qu'il a reçu cette même personne et qu'il en a référé aux services de la D.R.I. à MACON (M. LAGRON). Les autres routes sont également concernées par cette grande vitesse.
  - Un devis pour changement des convecteurs dans le logement du Vieux Bourg est demandé.
  - Remerciements de la famille VERNAY suite au décès de Mme VERNAY Solange

La séance est levée à 22H15

La secrétaire,

Mme PASQUIER Agnès



Le Maire,

M. NALTET Jean-Luc

